

FORUM: ONU Femmes

QUESTION: Promouvoir l'égalité juridique des sexes en renforçant les droits des femmes et des filles

SOU MIS PAR: Argentine

Droit des femmes, égalité des sexes

Rappelant que la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes de 1989 déclare «Convaincus que le développement complet d'un pays, le bien-être du monde et la cause de la paix demandent la participation maximale des femmes, à l'égalité avec les hommes, dans tous les domaines»,

Se déclarant gravement préoccupé par l'égalité juridique des sexes qui est l'un des facteurs principal des inégalités entre les sexes de nos jours majoritairement au niveau du travail, des droits et/ou de la politique et ce depuis bien longtemps, qui cause des manifestations ou des révoltes du côté féminin,

Rappelant que les femmes subissent encore actuellement, de nos jours des inégalités face aux hommes dans le cadre juridique. Comme nous le montre le rapport de la Banque mondiale où il est dit que près de 2.4 milliards de femmes dans le monde ne possèdent pas les mêmes droits économiques que les hommes. Ce droit économique cherche à réglementer les institutions chargées de l'organisation économique globale, en s'intéressant au marché,

Ayant présent à l'esprit qu'à l'échelle mondiale, les femmes ne disposent toujours que des trois quarts des droits juridiques accordés aux hommes,

Notant que les 99 pays signataires de la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes doivent «Abroger toutes les dispositions pénales qui constituent une discrimination à l'égard des femmes» (Article2),

1. *Demande* de faire en sorte que les femmes soient d'avantage représentées à tous les niveaux de prise de décisions, notamment au niveau national selon l'ONU Femmes au rythme actuel, la parité entre les sexes dans les instances législatives nationales ne sera pas atteinte avant 2063;

2. *Demande* la mise en place de nouveaux projets, de nouvelles campagnes, dans l'objectif de diminuer les inégalités des sexes dans tout les domaines;

3. *Propose* de mettre en place des vérifications de l'application des bons traitements des lois afin d'éviter de trop grandes inégalités entre les sexes;

4. *Déclare* vouloir rester pleinement informée de l'évolution de la question.